

CS SOLS SPORTIFS ENGAZONNES PAR APPRENTISSAGE

OBJECTIFS MÉTIER

Le titulaire de ce certificat de spécialisation exerce en tant qu'ouvrier hautement qualifié en entretien des terrains de sports engazonnés. Il est aussi appelé « jardinier, jardinier intendant, ouvrier spécialisé des terrains de sports engazonnés ». Il participe aux travaux d'aménagement de terrains de sport ou peut les diriger en tant que chef de chantier. Ainsi, il gère et organise le travail sur le site. Ensuite, il réalise les opérations d'entretien courant (tonte, découpe des bordures, traçage...) avec du matériel spécifique qu'il sait entretenir. Enfin, il assure des travaux de rénovation (terrassement, mise en place de réseau de drainage et assainissement, engazonnement...) ainsi que le nettoyage et la maintenance des équipements, tout en tenant compte de la sécurité des joueurs et des normes environnementales. La sensibilisation aux solutions durables et aux bonnes pratiques lui permettront de mieux gérer la consommation en eau des installations, et d'assurer une optimisation pour le stockage du carbone.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Présenter un diplôme de niveau 4 dans le secteur du paysage et motivation dans la spécialité
- 16-29 ans révolus
- + de 30 ans si personne en situation de handicap (RQTH)
- Autre situation, nous consulter

STATUT

Apprenti avec couverture sociale
Salaire compris entre 27 et 100 % du SMIC (modulable selon convention collective)
Carte d'étudiant des métiers délivrée

ADMISSION

Contrat d'apprentissage
Parcoursup ou dossier d'admission du CFA.
Certificat accessible par la VAE
Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles.
Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

DURÉE / ALTERNANCE

12 mois
441H en centre
- 13 semaines au CFA et 39 semaines en entreprise/an
- 5 semaines de congés payés/an

DIPLÔME

Certificat de Spécialisation sols sportifs engazonnés (RNCP 35398) (Niveau 4) par Unités Capitalisables (UC) avec épreuves tout au long de la formation. Possibilité de VAA (Validation d'Acquis Académiques)
Délivrance possible du SST, Certiphyto par équivalence et du CACES R482 Cat.A- de 6 tonnes en option.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DEBOUCHES

Emploi dans les entreprises du paysage spécialisées en aménagement et entretien de terrains de sports engazonnés, golfs, clubs sportifs.

FORMATION

Objectif : Maîtriser les techniques professionnelles, décider, analyser le fonctionnement de l'entreprise, gérer et encadrer du personnel et contribuer au développement de l'entreprise.

Maîtriser parfaitement les connaissances théoriques et pratiques des sols sportifs engazonnés. Connaître les végétaux. Respecter les règles de sécurité et d'hygiène. Appliquer les démarches écoresponsables. Planifier les tâches et organiser le travail. Être force de proposition et prendre des décisions.

MODULES DE FORMATION

C1 : Préparer l'entretien d'un terrain sportif engazonné
C2 : Réaliser l'entretien des sols sportifs engazonnés
C3 : Assurer les travaux de régénération d'un terrain sportif engazonné.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en face à face et formation en situation professionnelle.

LIEU DE FORMATION

BLANQUEFORT/ LE HAILLAN : 05 56 35 61 05

POUR EN SAVOIR PLUS

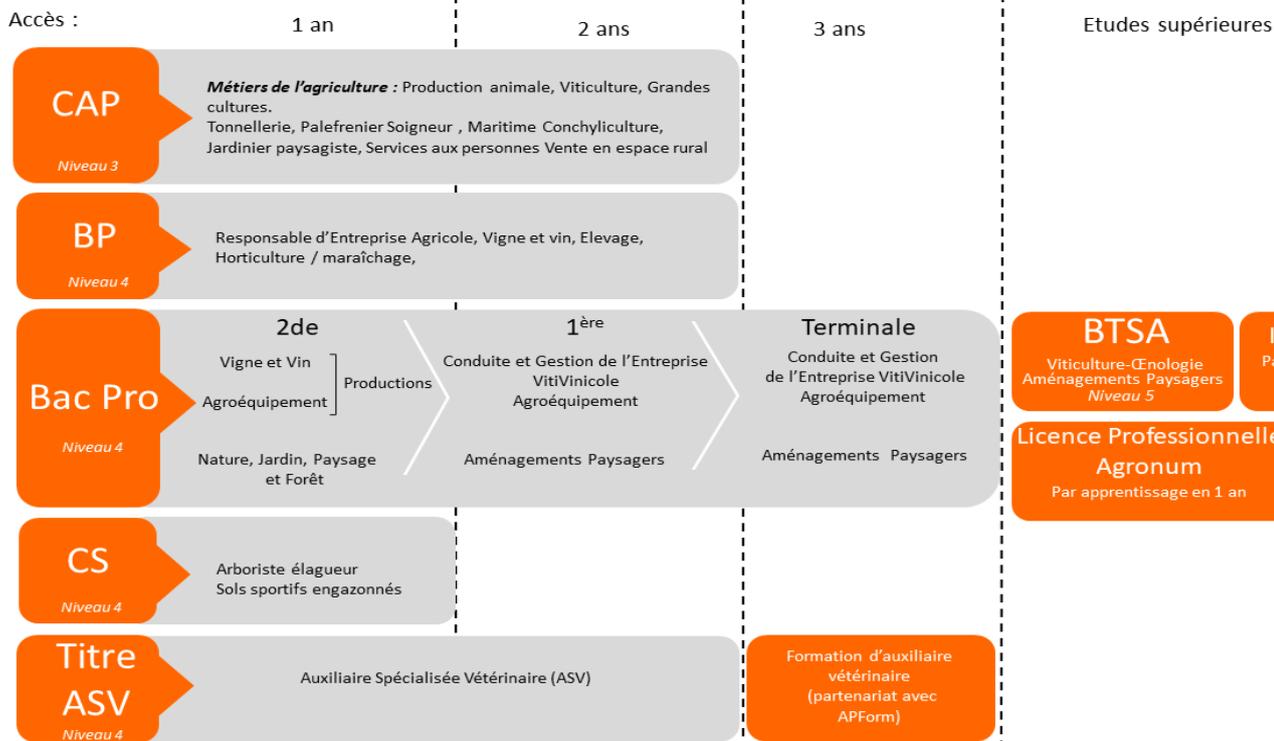
Service développement: 05.56.35.61.15/14
ou contact@formagri33.com
Préinscription en ligne : <https://cdfacfp33.com/preinscription-apprentissage-professionnalisation/>

Taux de réussite à l'examen/Taux d'insertion professionnelle/
Taux de satisfaction : <https://cdfacfp33.com/le-cdfa-en-chiffres-de-la-gironde/>

FORMATION GRATUITE

(hors frais annexes, hébergement, restauration, transport ...)

Formations au CDFA Agricole de la Gironde



- locaux accessibles
- Restauration
- Internet

L'établissement adhère au CRFH (Centre Ressource Formation Handicap) pour rendre toutes les formations accessibles.
Réfèrente départementale : Mme Catherineau 06.19.26.97.73

